



BACCALAURÉAT MULTIDISCIPLINAIRE

INFORMATION SUR LE CHOIX DE COURS

Consignes en vue de l'inscription aux cours :

Si, parmi les composantes de votre baccalauréat multidisciplinaire, vous avez choisi un ou des certificats et y avez été admis, vous devez vous inscrire aux activités qui y seront reconnues directement dans ce ou ces certificats (voir l'information affichée dans les pages « Choix de cours » de ces programmes).

ex. baccalauréat multidisciplinaire composé d'un certificat en lettres et langue françaises, d'un certificat en histoire et d'un certificat en travail social :

- Certificat en lettres et langue françaises => inscription dans ce certificat
- Certificat en histoire => inscription dans ce certificat
- Certificat en travail social => inscription dans ce certificat

Seuls les étudiants et étudiantes ayant comme composante une mineure (ou un bloc) s'inscrivent aux activités pédagogiques directement dans le baccalauréat multidisciplinaire.

Pour suivre des cours offerts par d'autres facultés, vous devez procéder de la manière suivante :

- consulter les horaires auprès des facultés concernées, soit sur Internet ou soit sur place;
- vérifier auprès de ces facultés qu'il reste des places disponibles dans les activités convoitées et que, s'il y a lieu, vous possédez bien les préalables exigés;
- indiquer sur votre fiche d'inscription le code du cours, son titre et son numéro de groupe (par exemple, si le cours est offert à deux groupes différents, l'un portera la mention « groupe 01 » et l'autre, « groupe 02 »).

ATTENTION!

Si vous désirez que le certificat multidisciplinaire fasse partie de vos composantes au baccalauréat multidisciplinaire, vous ne pouvez pas dépasser 42 crédits dans une même discipline ou champ d'études admissibles (ex. de disciplines : psychologie, géomatique, traduction, musique, etc.).

Dans le cas d'études faites en partie dans un autre établissement universitaire, vous devez obtenir à l'Université, sans équivalence de crédits, au moins le tiers des crédits dans votre programme (30 crédits sur 90).

Pour recevoir le diplôme de baccalauréat, vous devez avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,00 sur 4,30 dans chacune des composantes et avoir satisfait à l'exigence linguistique de connaissance fonctionnelle de la langue française.